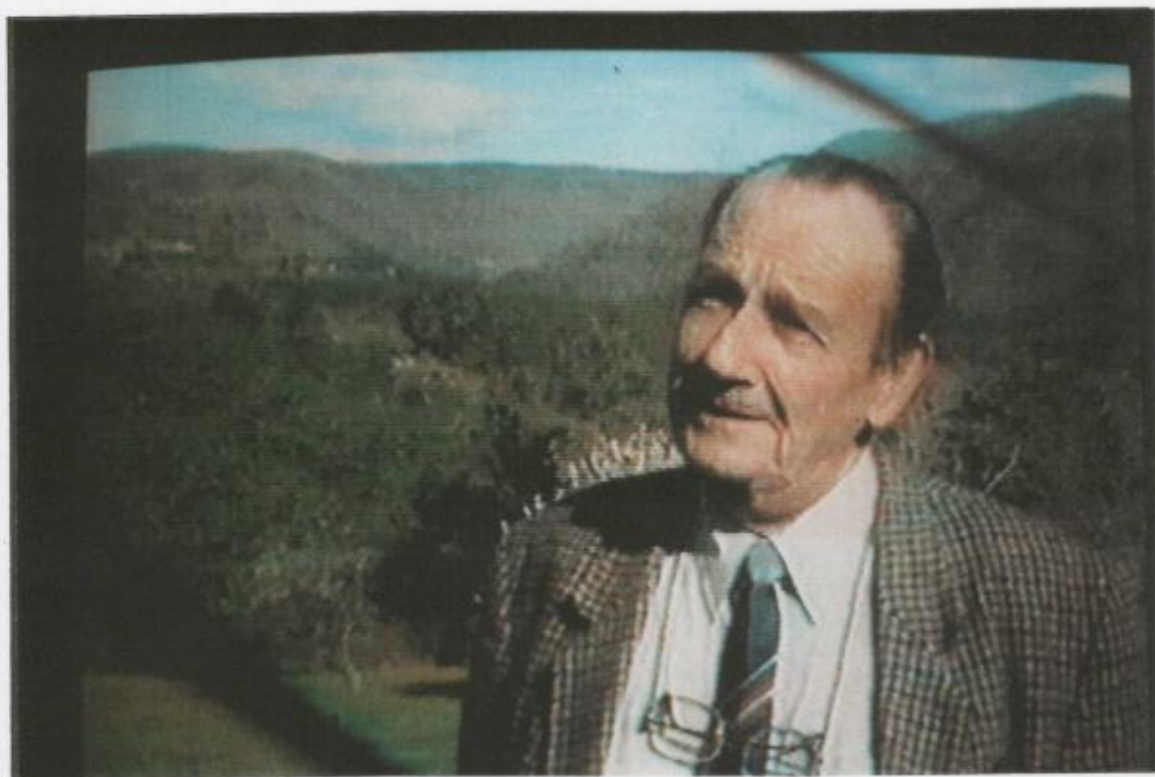


MALBOSC



à NOEL GARIDEL

Informations Municipales

N° 63 - Juin 1995

⇒ LE MOT DU MAIRE

BULLETIN
D'INFORMATIONS MUNICIPALES
N° 63

Nous avions prévu de faire paraître le bulletin avant les Elections municipales et nous respectons cette décision, mais ce N° 63 ne sera pas comme les autres.

NOEL nous a quitté si brutalement qu'il n'a pas eu le temps de nous écrire son fameux "MOT DU MAIRE", ce billet d'humeur que tout le monde attendait et qui en restant ses coups de coeur ou de colère, était en quelque sorte "l'âme" du journal. Désormais, cette page restera blanche et terriblement silencieuse.

En hommage à sa mémoire, nous vous apportons les différents témoignages d'amitié rendus par les personnalités présentes à ses obsèques le 10 mai 1993 ainsi que les articles parus dans la presse.

BULLETIN
d'INFORMATIONS MUNICIPALES
N° 63

Nous avons prévu de faire paraître le bulletin avant les Elections municipales et nous respectons cette décision, mais ce N° 63 ne sera pas comme les autres.

NOEL nous a quitté si brutalement qu'il n'a pas eu le temps de nous écrire son fameux "MOT DU MAIRE", ce billet d'humeur que tout le monde attendait et qui en reflétant ses coups de coeur ou de colère, était en quelque sorte "l'âme" du journal.
Désormais, cette page restera blanche et terriblement silencieuse.

En hommage à sa mémoire, nous vous apportons les différents témoignages d'amitié rendus par les personnalités présentes à ses obsèques le 10 mai 1995 ainsi que les articles parus dans la presse.

**HOMMAGE de Monsieur FRANCOIS Gabriel,
Adjoint au Maire de MALBOSC**

C'est avec une immense tristesse que nous sommes réunis aujourd'hui, pour accompagner Noël, qui vient de nous quitter si brutalement.

Noël, dont la chaleur humaine, la convivialité et l'ouverture d'esprit conduisirent, dès 1977, au rang de premier magistrat de la commune de Malbosc, où il a toujours vécu.

Tout le monde connaissait Noël :

Cet élève, brillant déjà, que les difficultés de la vie obligeront à quitter très tôt l'école pour travailler sur la petite propriété familiale de Mourèdes pendant quelques années.

Ce compagnon de travail de l'usine de tubes de Bessèges où il restera 30 ans et 3 mois. Là également, vite apprécié de tous, il sera élu délégué du personnel et occupera des postes de responsabilité au comité d'entreprise ainsi qu'au syndicat CGT des métaux.

Cet ami surtout, débordant d'humanisme et de générosité, révolté par l'injustice et l'intolérance, qui avait su ouvrir sa porte à tous.

Très attaché à sa petite commune, son travail à l'usine ne l'écartera pas de la vie communale : Dès l'âge de 22 ans en 1948, il devient membre du Bureau d'aide sociale. En 1959, il est élu au conseil municipal dont il restera membre jusqu'en 1977, date de sa 1ère élection au poste de Maire.

Ses dispositions au dialogue, à l'écoute des autres et son bon sens paysan font qu'il sera reconduit dans cette fonction jusqu'à aujourd'hui.

L'essentiel, pour lui, était de maintenir la vie à Malbosc, d'y voir les maisons se remplir, d'entendre le rire des enfants de l'école, de partager les moments de plaisir de la fête, du repas des Anciens. Avec sa disparition, c'est une belle page remplie d'humanité de l'histoire de Malbosc et du Canton qui s'envole mais il nous laisse à jamais l'image d'un homme intègre, affable et droit.

A Odette, à Didier, Alain, Madeleine et leurs conjoints, à ses petit-enfants, ses péquélots comme il disait, à toute sa famille, nous redisons notre peine et les assurons de toute notre sympathie dans ces instants si cruels.

Adieu Noël, comme tu vas nous manquer !

**HOMMAGE de Monsieur ROUX Jean-Marie
Député-Maire de LES VANS
Vice-Président du Conseil Général**

A vous, Madame, à vos enfants,

NOEL, jamais un seul instant je n'aurais pu penser qu'un jour je serais ici en ce cimetière de MALBOSC, entouré des tiens, entouré de tout un village, pour t'accompagner en ta dernière demeure.

Hier, mardi, alors que j'étais loin d'ici, à PARIS, j'ai appris la terrible nouvelle. En un instant, tu nous as à jamais quitté. Ainsi est hélas la vie. Ta vie, qui bien trop tôt t'a été enlevée, n'en est pas moins riche et bien remplie. Jeune comme tous ceux de ta génération, de notre génération, tu as connu le travail, le dur travail. A ce travail, tu t'y es consacré pour donner à ton épouse et à tes enfants, moyens de vivre, éducation et dignité. Mieux encore, avec ténacité, courage et volonté tu as, au travers de ton engagement syndical, fait participer tes collègues, tes camarades, tes amis, au fruit du labeur. Cette période achevée ici à MALBOSC, auprès des tiens, au coeur de ton village, tu as souhaité t'investir, te donner encore.

En 1977, tu deviens le maire de ta commune, non pour te mettre en avant mais simplement pour poursuivre encore ton action. A ce poste, avec persévérance, tu oeuvres dans des conditions difficiles afin que ta commune soit aussi bien sinon mieux dotée que les autres.

C'est à cette époque que nous nous sommes rencontrés, vite, très vite, j'ai découvert tes qualités. D'abord ton esprit d'équité, de justice, d'égalité. Peu bavard, tu écoutais beaucoup mais savais le moment venu apporter le bon conseil, la bonne réponse, la solution. C'est en particulier au sein du S.I.D.E.T. que tu as mis en évidence cette logique, ce bon sens. Tous mes collègues, tous nos collègues ici présents peuvent en témoigner et je sais à quel point ils partagent notre peine. Par et avec le S.I.D.E.T., tu as réalisé le camping de Gournier. A côté de cela, avec constance, tu as pu mener à bien les programmes d'alimentation d'eau potable, de voirie, d'électrification, sachant toujours obtenir les aides à laquelle tu avais droit. Ton école, comme tu disais, te tenait à coeur. Prouesse que de maintenir sur ces difficiles contreforts de nos Cévennes, une telle structure. Ces Cévennes, tu les aimais tant et tant. Depuis 18 ans maintenant, tu nous représentais au sein de la Zone Périphérique et, là aussi, tu savais proposer, défendre nos intérêts, obtenir le dû, le juste dû.

NOEL, toute cette vie consacrée au bien public restera je le sais, nous le savons, un exemple pour beaucoup et sûrement au fond du coeur pour tous.

Je voudrais en ces moments difficiles, alors que ton épouse et tes enfants sont accablés par la douleur, trouver les mots qui soulagent, qui réconfortent. Même si je sais que les mots ne sont que bien peu de choses, je souhaite, je veux que ceux que je prononce soient de nature à mettre en avant, à valider ton rôle, le but que tu t'étais fixé.

Je le sais, le 10 mai 1995 restera pour MALBOSC, pour ce village que tu aimais si fort un jour de peine et de deuil mais aussi un jour qui, par le rôle qui fut le tien, fera renaître l'espoir car je suis sûr que c'est ainsi que serait ton souhait.

En m'inclinant très respectueusement devant ta dépouille, en mon nom mais aussi au nom de tous mes collègues maires, je veux dire à ton épouse, à tes enfants et à tous ceux pour qui tu étais un être si cher, que toujours tu habiteras nos mémoires, nos pensées.

Ici, à MALBOSC, en cette terre qui est la tienne, à jamais tu vas reposer. Sois tranquille NOEL, ton devoir tu l'as bien et pleinement accompli.

"Dauphiné libéré" le 10-5-95

MALBOSC ▼ NÉCROLOGIE

Noël Garridel

Rien ne laissait, semble-t-il, présager la disparition de Noël Garridel qui s'est éteint subitement à son domicile. Le maire de Malbosc, village de 160 âmes, était né le 10 janvier 1926. Il était retraité de l'usine Valourec de Bessèges où il était ouvrier, menant des activités syndicales. Il était conseiller municipal depuis 1958 et avait été élu maire depuis 1977. Il avait reçu la médaille départementale et communale en 1983.

Jean Marie Roux, député-maire des Vans, se disait hier « terriblement surpris ». Il qualifie le maire de Malbosc d'homme « sérieux, discret, honnête, bourré de bon sens » qu'il estimait beaucoup. « Il a fait tout ce qu'il était matériellement possible pour améliorer la qualité de vie de sa commune malgré des moyens très limités » explique Jean Marie Roux. Pour le député-maire c'est son esprit d'ouverture qui restera comme un trait dominant de son action : « il a su accueillir les néo-ruraux, se montrant très positif. Depuis preuve a été faite qu'ils se sont intégrés et

qu'ils appartiennent à la vie du pays. Nous avons fait en toute loyauté une longue route ensemble, son départ me peine ».

Le maire de St Paul le jeune, Jean Radier, responsable du syndicat intercommunale de développement économique et du tourisme (SIDET) parle de Noël Garridel comme de quelqu'un qu'il « appréciait beaucoup » : « ses appréciations étaient fort justes. Il était de bons conseils, agissant tout aussi sérieusement au syndicat intercommunal pour le ramassage des déchets ménagers. Jean Radier estime donc que Malbosc perd un maire très compétent ».

Propos identiques chez M. Gabriel François, adjoint. Il décrit le maire décédé comme quelqu'un de « très serviable, très ouvert et très disponible, qui a su accueillir les jeunes

Ils seront certainement nombreux aujourd'hui à lui rendre hommage lors de ses obsèques qui auront lieu à 15 h en l'église de Malbosc.

**HOMMAGE de Monsieur Alain TRIOLLE
Sous Préfet de LARGENTIERE**

**Madame GARIDEL
Monsieur le Député
Mesdames, Messieurs,**

C'est avec une profonde émotion que nous saluons la mémoire de **Noël GARIDEL**, votre mari, votre parent, votre collègue et ami, votre maire.

Au nom de la République, au nom du Gouvernement et en celui de Monsieur le Préfet FILLIATRE, je m'incline avec respect et reconnaissance devant un homme, profondément attaché à ses Cévennes natales, qui a oeuvré sans relâche au développement de sa région dans l'intérêt de tous les habitants.

Au cours de son activité professionnelle à BESSEGES, son dévouement, son écoute et son sens de l'initiative l'ont conduit à diriger des équipes et à prendre des responsabilités syndicales.

Il a mis ces mêmes qualités humaines au service de ses concitoyens en devenant conseiller municipal en 1959 et maire en 1977. Son action lui valut d'être décoré de la médaille départementale et communale en 1983.

Au cours de ses trois mandats de maire, **Noël GARIDEL** a concentré son énergie au mieux-être de la population de MALBOSC et à la défense des intérêts ardéchois dans les instances du Parc National des Cévennes. Ainsi, il a développé le réseau routier de desserte, grandement amélioré l'alimentation en eau potable, favorisé le maintien de l'école publique, restauré les bâtiments publics.

La protection de l'environnement et du cadre de vie l'a profondément marqué. Des pistes DFCI en nombre ont été créées, la forêt communale a été mise en valeur, les berges de rivière ont été nettoyées et rendues accessibles.

Noël GARIDEL a tenu la gageure d'attirer le tourisme dans sa commune en créant un camping municipal et en suscitant une animation pour les vacanciers.

Son dernier projet, l'aménagement d'un musée des traditions et de la culture cévenole dans le moulin de Gournier lui tenait à coeur. A nous de le mener à bien.

Noël GARIDEL est de ces hommes qui marquent une région et laissent un profond souvenir par leur action au quotidien, rigoureuse mais aussi imaginative, et par leur chaleur humaine et leur tolérance marquée.

Nous vivons une époque où de tels hommes sont indispensables pour la France.

Nous garderons en mémoire l'exemple donné par **Noël GARIDEL**.

MALBOSC ▼ OBSEQUES

Les Cévennes dans la peine

L'hommage à Noël Garridel.

« Adieu Noël, comme tu vas nous manquer » ces mots de M. Gabriel François au maire de Malbosc Noël Garridel, décédé subitement, voulait traduire le sentiment de tous ceux qui avaient tenu hier après midi à participer en nombre aux obsèques ce celui qui a tant donné pour sa commune (voir aussi notre édition du 10 mai).

Dès l'âge de 22 ans en 1948, il devenait membre du bureau d'aide sociale. En 1959 il était élu au conseil municipal dont il restera membre jusqu'en 1977, date de sa première élection au poste de maire. « Ses dispositions au dialogue, à l'écoute des autres et son bon sens paysan font qu'il sera reconduit dans

cette fonction jusqu'à aujourd'hui ». Pour Gabriel François : « l'essentiel, pour lui, était de maintenir la vie à Malbosc, d'y voir les maisons se remplir, d'entendre le rire des enfants de l'école, de partager les moments de plaisir de la fête, du repas des Anciens ». « Il nous laisse à jamais l'image d'un homme intègre, affable et droit » poursuivait l'adjoint après la cérémonie religieuse célébrée par le Père Desgrands.

Devant le cercueil, Jean Marie Roux, le député-maire et conseiller général des Vans soulignait aussi son « esprit d'équité et de justice » et estimait « il est un exemple pour beaucoup ». « Dors en paix, ton

devoir tu l'as bien accompli » lançait-il.

Dernier hommage de la part du Sous Préfet de Largentière Alain Triolle, représentant le Préfet. A ses yeux, Noël Garridel incarnait les hommes indispensables à la défense des intérêts ardéchois. Il évoquait son projet de musée des traditions cévenoles dans le Moulin de Gournier. Nul doute que se dessineront nombreuses les volontés pour perpétuer et mener à bien ce magnifique projet.

Le Dauphiné Libéré tient à présenter à sa famille ses sincères condoléances.

P.C. ■



Noël Garidel

Un élu qui va manquer

Le 10 mai, le village, sous un ciel tournant à l'orage, a eu un dernier rendez-vous avec son maire, Noël Garidel. Une foule d'environ 350 personnes a rejoint la famille et les amis dans le deuil.

En mairie, dans le dernier bulletin d'information municipale, le dernier « Mot du maire » prenait des allures prophétiques : « la vie, bien souvent, réserve de douloureuses surprises... Cette année, 1995 s'annonce bien sombre ». En ce mois de mai pour tous ceux qui apprécieraient son intégrité, sa droiture, sa discrétion et son engagement, la surprise fut totale et l'après-midi fut des plus sombres.

Alors que « l'ami Noël », en vue d'un 4ème mandat, s'affairait à présenter aux électeurs une liste municipale « où il y aurait autant d'hommes que de femmes, autant de gens du pays que de néoruraux », sa passion de l'ouverture et son bon sens payson s'arrêtent net soumis à un cœur qu'il avait peut-être surestimé, mais que tous, adjoint, député et sous-préfet saluèrent comme « débordant d'humanisme et de générosité ».

A l'écoute des autres

Pendant 30 années, ouvrier à l'usine de tubes de Bessèges, délégué du personnel, responsable au comité d'entreprise et au syndicat CGT des métaux, il ne s'écarta jamais de la vie communale. A l'âge de 22 ans, en 1948, il devint membre du bureau d'aide sociale. Elu au conseil municipal en 1959, il en resta membre jusqu'en 1977, date de sa 1ère élection au poste de maire. Gabriel François, 1er adjoint dès les débuts en résuma l'action : « l'essentiel, pour lui, était de maintenir la vie à Malbosc, d'y voir les maisons se remplir, d'entendre le rire des enfants dans les écoles, de partager le repas des anciens. Avec sa disparition, une belle page remplie d'humanité de l'his-

toire de Malbosc et du canton s'envole... »

En quête de solutions

Dans son dernier « Mot du maire », l'élue de Malbosc interrogeait ses concitoyens : « on a fait beaucoup de battage sur l'aménagement du monde rural... Je crains, quant à moi, que la montagne accouche d'une souris et que nous nous retrouvions Gros Jean comme devant ». Comme devant, il est parti très accompagné et personne ne lui reprochera d'avoir trouvé des solutions à son échelle, celle de sa commune : maintenir une école menacée qui connaît quelques années après un renouveau inespéré; faire des ad-



ductions d'eau pour les hameaux isolés, des pistes de défense contre l'incendie, améliorer une voirie difficile, créer un camping à visage humain, inaugurer une salle des fêtes... enfin tout faire en rallumant son éternelle « papier maïs » pour que son feu intérieur ne s'éteigne pas.

MALBOSC (ARDÈCHE).

Le conseil municipal; la secrétaire de mairie, remercient M. le Sous-Préfet Alain Triolle, M. le Député-conseiller général J.-M. Roux, les maires, les habitants de Malbosc et des environs qui, par leur présence, leurs envois de fleurs, ont pris part à leur peine lors du décès de leur maire

Monsieur Noël GARIDEL

MALBOSC

ML 16.5.95

Nécrologie

Noël Garidel n'est plus...

■ L'annonce de son décès a fait l'effet d'une bombe et a laissé tous ses amis sous le choc. Aussi, ce mercredi 10 mai, c'était la foule qui se pressait pour un ultime adieu...

Il était né le 10 janvier 1926 à Malbosc où il avait toujours vécu. Elève brillant à l'école d'Aubrias, il n'avait pu continuer des études car les difficultés de la vie l'obligèrent, pour aider sa mère, à travailler sur la petite propriété de Mourèdes pendant quelques années.

A l'usine des tubes de Bessèges (Vallourec), où il travaillera plus de trente ans, il est très vite apprécié de tous, il sera élu délégué du personnel et occupera des postes de responsabilité au comité d'entreprise ainsi qu'au syndicat CGT des Métaux.

Très attaché à Malbosc, il participe très jeune à la vie communale. Dès l'âge de vingt-deux ans, il devient membre du bureau d'aide sociale. En 1959, il est élu au conseil municipal dont il restera membre jusqu'en 1977, date de sa première élection au poste de maire.

Ses dispositions au dialo-

gue, à l'écoute des autres et son bon sens paysan font qu'il sera reconduit dans cette fonction jusqu'à aujourd'hui.

Il s'y donnait tout entier et avec passion : l'essentiel, pour lui, était de maintenir la vie à Malbosc, d'y voir les maisons se remplir, d'entendre le rire des enfants de l'école, de partager les moments de plaisir de la fête, du repas des anciens.

Toute l'œuvre accomplie a été parfaitement mise en exergue par le sous-préfet et le député, conseiller général, dans l'allocution qu'ils ont prononcée. Leur présence a grandement honoré notre petite commune, qu'ils en soient ici profondément remerciés.

Le premier adjoint, M. Gabriel François, a su nous dire avec émotion, l'ami, débordant d'humanisme et de générosité, révolté par l'injustice et l'intolérance, que nous avons perdu. C'est un homme intègre, affable et droit qui nous a quittés.

A son épouse, à ses enfants et petits-enfants, à toute sa famille, nous disons notre peine et les assurons de notre sympathie attristée.

Pour respecter les délais d'information que nous nous étions fixés, nous publions ci-après les deux dernières séances du conseil municipal présidées par NOEL GARIDEL.

CONSEIL MUNICIPAL : séance du 30 MARS 1995

Tous les conseillers étaient présents
Ordre du jour : vote du Budget Primitif 95
Divers.

BUDGET PRIMITIF

La secrétaire procède à la lecture des prévisions budgétaires en les explicitant (voir détails ci-après).

Le budget s'équilibre en Recettes et Dépenses

- pour le fonctionnement à 975 674 F

- pour l'investissement à 679 880 F

Pour 95, la taxe d'habitation passe de 6,30 % à 6,77 % (moyenne départementale : 6,30 %)

la taxe Foncier Bâti passe de 6,48 à 6,96 % (moyenne départementale : 12,89 %)

Notre trésorerie permet de ne pas avoir recours à l'emprunt pour mettre en oeuvre l'adduction d'eau de Fabre.

Le budget est adopté à l'unanimité.

BUDGET DU C.C.A.S.

L'examen du budget du CCAS ne donne lieu à aucune observation. Il s'équilibre en recettes et dépenses à 4 000 F et est adopté à l'unanimité.

DELIBERATION CONTRE LA SUPPRESSION DE LA FRANCHISE POSTALE :

A compter du 1/1/96, le courrier de la mairie devra être affranchi comme pour les particuliers.

Nous sommes contre cette suppression qui grèvera le budget de façon importante. Vote à l'unanimité.

DELIBERATION POUR LA PARTICIPATION AU SIDET

Comme en 1994, le taux de 0,5% reste appliqué à l'ensemble des bases d'imposition de la commune.

DELIBERATION CONTRE LES NUISANCES AERIENNES

Ainsi que le font de nombreuses communes du département, nous demandons la suppression des vols à basse altitude générateurs de sons violents et nuisibles

EMPLOIS VERTS : COTISATION SIDET (Voir compte rendu du 7/2/95 bulletin N°62 les "emplois verts" seront pris en charge par le SIDET.

L'agrandissement du garage des sapeurs pompiers des Vans est remis à une date ultérieure.

BUREAU DE VOTE - PRESIDENTIELLES

Le bureau sera ouvert de 8 h à 18 h les 23 avril et 7 mai.

La vacation sera de 1h 40 grâce à l'obligeance de Mesdames LEPINE Yvonne et ROBERT Blandine qui sont volontaires pour tenir le bureau.

La séance est levée à 22 H
Alice ICARD-DUGAS

| DEPENSES FONCTIONNEMENT | | RECETTES FONCTIONNEMENT | |
|--------------------------------------|-------------------|--|-------------------|
| TOTAL | 975.674,00 | TOTAL | 975.674,00 |
| FOURNITURES | 7.000,00 | PRODUITS DE L'EXPLOITATION | 99.000,00 |
| . Fournitures de bureau | 7.000,00 | . Redevance eau | 45.000,00 |
| FRAIS DE PERSONNEL | 219.255,00 | . Taxe enlèvement Ord.ménagè | 54.000,00 |
| . Personnel titulaire | 50.200,00 | PRODUITS DOMANIAUX | 84.800,00 |
| . Personnel non titulaire | 101.055,00 | . Location gîtes | 28.800,00 |
| . Personnel camping | 15.000,00 | . Location camping | 56.000,00 |
| . Cotis. Centre Gestion | 800,00 | PRODUITS FINANCIERS | |
| . Charges sociales 1 | 43.200,00 | . Intérêts prêts & créances | |
| . Charges sociales camping | 6.000,00 | RECouvreMENTS / SUBVENTIONS | 74.830,00 |
| . Rémunérations diverses | 3.000,00 | . Recouvrements traitement C | 44.230,00 |
| IMPOTS ET TAXES | 6.000,00 | . Participation Bonnevaux | 30.600,00 |
| . Impôts fonciers | 6.000,00 | . Recouvrements divers | |
| TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEUR | 140.000,00 | . Participation Etat | |
| . Entretien bâtiments | 25.000,00 | DOTATION GLOBALE FONCTIONNEMENT | 485.713,00 |
| . Entretien bât. Camping | 2.000,00 | . D.G.F. Dot. Forfaitaire | 460.489,00 |
| . Entretien voirie & réseaux | 15.000,00 | . D.G.F. Dot. Spéc. Institut | 12.950,00 |
| . Entretien petit matériel | 5.000,00 | . D.G.F. Dot. Particulière E | 12.274,00 |
| . Acquisition petit matériel | 5.000,00 | IMPOTS INDIRECTS | 18.798,00 |
| . E.D.F. | 57.000,00 | . Attrib. sur permis Chasse | 200,00 |
| . E.D.F. Camping | 8.000,00 | . Taxe add. droits mutation | 18.548,00 |
| . Analyses eau | 10.000,00 | . Licence débits de boisson | 50,00 |
| . Eau camping | 3.000,00 | CONTRIBUTIONS DIRECTES | 212.533,00 |
| . Primes assurances | 10.000,00 | . Produits des contrib. dire | 141.811,00 |
| PARTICIPATION ET CONTINGENTS | 162.640,00 | . Attrib. Fonds Nal Taxe Pr | 44.781,00 |
| . Dépenses aide sociale | 26.759,00 | . Attrib. Fonds Dép. Taxe Pr | 18.793,00 |
| . Fonctionnement C.E.G. | 3.000,00 | . Compens. Taxes Fonc. bâtie | 570,00 |
| . Cotisations municipales | 300,00 | . Compens. Taxe Profes. | 2.997,00 |
| . Participation service ince | 4.909,00 | . Compens. Taxe Habitation | 3.581,00 |
| . SICOM | 39.022,00 | DEPENSES INVESTISSEMENT | |
| . SICTOBA | 14.900,00 | TOTAL | 679.880,00 |
| . SICTOBA Camping | 2.900,00 | . Emprunts | 75.943,00 |
| . 15 %Synd. Electrification | 45.550,00 | . SIDET | 31.325,00 |
| . Fonctionnt " " | 1.500,00 | . Acquisition terrain | 5.000,00 |
| . SIDET | 23.800,00 | . VOIRIE | 206.561,00 |
| ALLOCATIONS / SUBVENTIONS | 18.632,00 | . AEP Fabre | 270.000,00 |
| . C.C.A.S. Malbosc | 4.000,00 | . BATIMENTS | 91.051,00 |
| . Ecole Coopérative scolaire | 6.000,00 | RECETTES INVESTISSEMENT | |
| . Vivre chez soi" | 400,00 | TOTAL | 679.880,00 |
| . Ligue contre le Cancer | 400,00 | . Subvention AEP | 108.000,00 |
| . ADDIM | 1.000,00 | . Prélèv.Fonctiont | 313.727,00 |
| . Ecole buissonnière | 3.000,00 | . Fonds TVA | 168.892,00 |
| . Office tourisme Les Vans | 516,00 | . Créances Départ. | 5.845,00 |
| . CCAS ST PAUL | 700,00 | . Subv. Voirie canton. | 81.166,00 |
| . G.D.S. Equarrissage | 273,00 | . Vente terrains | 2.250,00 |
| . Syndicat Hotellerie | 643,00 | | |
| . A.S.L. MALBOSC | 200,00 | | |
| . F.N.A.E. | 1.500,00 | | |
| . Agence de bassin | 0,00 | | |
| FRAIS DE GESTION GENERALE | 58.500,00 | | |
| . Fêtes & cérémonies | 500,00 | | |
| . Documentation générale | 7.000,00 | | |
| . Frais de PTT Mairie | 3.000,00 | | |
| . Frais de PTT Camping | 3.000,00 | | |
| . Indemnités Maire & Adjoint | 45.000,00 | | |
| FRAIS FINANCIERS | 49.030,00 | | |
| . Intérêts | 49.030,00 | | |
| . Frais Financiers divers | 0,00 | | |
| CHARGES ANTERIEURES | 890,00 | | |
| . Admission en non valeur | 890,00 | | |
| PRELEVEMENT PR INVESTISSEMENT | 313.727,00 | | |

CONSEIL MUNICIPAL : séance du 28 Avril 1995

Absents excusés : Alain Suchestow et Marcel Jules

La lecture du compte rendu du dernier conseil ne donne lieu à aucune observation.
On passe à l'ordre du jour

EMPLOIS VERTS (SIDET) PRIORITES A DEFINIR

Après discussion, le conseil fixe les priorités :

- 1) remise en état et entretien des chemins de randonnées
- 2) nettoyage des abords du camping municipal
- 3) nettoyage de la rivière en amont et aval du camping.

PISTE FORESTIERE "LA BARAQUE"

Le maire informe le conseil que la DDA demande la participation éventuelle de la commune pour l'aménagement de la piste forestière de "La Baraque" (évaluation à 170 000f) subventionné à 90 % soit 17 000 F à charge de la commune.

Le point de départ de cette piste se situe sur le CD 52 (Aubrias- le Barrage) et se poursuit vers Aujaguet dans le Gard.

Le conseil donne un avis favorable.

CHEMIN DE DESSERTE DE "LA LAUZIERE"

Le maire fait part au Conseil de la demande des riverains du quartier La Lauzière (hameau de Mourèdes) qui souhaitent l'aménagement d'un chemin de desserte.

Il y a 3 possibilités :

- le chemin officiel qui devra être élargi et aménagé en fin de parcours.
- le chemin d'exploitation de la forêt
- un chemin privé à aménager et pour lequel l'acquisition de terrains serait à envisager.

Le maire propose que les services de l'Equipement fassent une étude avec estimation des travaux à effectuer avant de donner une réponse aux intéressés.

DIVERS

- Le maire informe le conseil qu'il a été saisi par téléphone d'une demande émanant d'un responsable de camp de scouts pour effectuer un chantier gratuit en échange d'un terrain pour camper.

Une lettre précisant la période, le nombre de scouts et les buts poursuivis est demandée à cette personne.

- Mme Keller, du hameau de Chabannes pose sa candidature pour effectuer un CES sur la commune. L'intéressée devra être convoquée en mairie pour voir les conditions à remplir.

La séance est levée à 21 H 15
Alice ICARD-DUGAS.